Après les Fêtes Lilloises de la Renaissance

Les Résultats du Concours-Cortège

Le char des Fleurs obtient le premier prix en première catégorie

Le jury chargé de l'attribution des prix, diplômes et médailles du concours-cortège de la Renaissance, s'est réuni le 6 juin à 6 heures du soir à l'Hôtel de Ville de Lille pour décerner ses récompenses.

Ce jury était composé de MM. Baert, Batteur, Clément, Drumez, Dubuisson, Ghesquier, Gruez, architectes, et Labbe. Voici le résultat de ses opérations.

PREMIERE CATEGORIE. — Prix décernés aux plus beaux chars, automobiles ou autres véhicules représentant des sujets touchant à l'Industrie, au Commerce, à l'Agriculture, aux Corporations. — *1er Prix : 5.000 fr. au Char des Fleurs, par 152 points.* — *2e Prix*, 3.000 fr. *au Char des Brasseurs*, par 145 points. — 3e Prix, 2.500 fr. au Char des Aveugles, par 145 points. — 4e Prix, 1.000 fr. au char de l'I. C. A. M., par 133 points. — 5e Prix, 800 fr. au char du Bâtiment, par 124 points. — 6e Prix, 600 fr. au char de l'Hôtellerie, par 109 points.

SECONDE CATEGORIE. — Prix décernés aux plus beaux chars ou autres véhicules avec sujets allégoriques, artistiques, s'adaptant au domaine des beaux-arts, la musique comprise.

Premier prix. — 5.000 fr. au char de St-Sauveur, par 157 points. — 2e Prix, 4.000 fr. au char du Vieux-Lille, par 150 points. — 3e Prix, 3.000 fr. au char de l'Amitié Franco-Belge, par 149 points. — 4e Prix, 2.000 fr. au char du Cabaret Flamand, par 131 points. — 5e Prix, 1.000 fr. au char de l'Idylle, par 117 points.

TROISIEME CATEGORIE. — Prix décernés aux plus beaux groupes et sociétés de douze personnes au minimum. — *1er Prix* : 1.000 fr. au Groupe de St-Sauveur, par 159 points. — Second premier prix : 1.000 fr. au Groupe du Vieux-Lille, par 150 points. — 2e Prix, 800 fr. au Groupe de l'I. C. A. M., par 130 points. — 3e Prix, 700 fr. au Groupe du Bâtiment, par 125 points. — 4e Prix, 600 fr. au Groupe de l'Hôtellerie, par 115 points. — 5e Prix, 500 fr. au Groupe de la Voirie, par 109 points. — En outre, deux primes spéciales ont été décernées à deux groupes originaux et costumés : Groupe des Fifres de Saint-Sauveur, 400 fr. ; Groupe du Caveau Lillois, 200 fr.

Aux Chars-Réclames hors-catégorie, les médailles et diplômes suivants ont été attribués : Char Valentin, Lait Gloria, Margarine Sat ; Médailles d'argent et Diplômes, Bonbons du « P'tit Quinquin », Diplôme.

Les lauréats seront avisés de la date de distribution des récompenses.

Qu'il nous soit permis de nous réjouir en terminant de la juste récompense décernée au Char des Fleurs, — vision d'enchantement qui ne trompa pas nos espérances, — au Char de la Brasserie, — si pittoresquement savoureux, — à celui des Aveugles, — si curieux d'aspect, — comme aux chars et groupes de Saint-Sauveur, — si brillant, si bien composé comme tenue générale, — du « Vieux-Lille », — si artistique avec ses bannières remarquables, si finement conçu, — de l'Amitié Franco-Belge, — imposant, — du Cabaret Flamand, — fort amusant, — de l'Idylle, du Bâtiment, de la Voirie, de l'Hôtellerie, etc...

Félicitations particulières au groupe des petits fifres qui emporta tous les suffrages.

Un drame dans un puits

Mlle Perrin, à Commentry (Allier), était allée puiser de l'eau à un puits voisin de sa demeure.

Le seau ayant glissé, la jeune fille tenta, en se penchant, de l'atteindre. Mal lui en prit, car perdant soudain l'équilibre, elle tomba à son tour dans le puits.

Attiré par le bruit et les cris de la malheureuse, un voisin, M. Bourdichon se précipita au secours de Mlle Perrin.

A l'aide des coudes et des jambes, il parvint, après de très grandes difficultés, à descendre au fond du puits.

Vingt minutes, il tint à la surface de l'eau le corps inanimé de Mlle Perrin. Enfin à ses cris d'appel, des passants s'approchèrent et bientôt des secours furent organisés.

Mlle Perrin, ramenée au jour à l'aide d'une échelle de corde, reçut immédiatement des soins qui la ramenèrent rapidement à la vie.

M. Bourdichon, les bras et la poitrine ensanglanté, fut examiné également par un docteur.

Le sauveteur et la victime sont hors de danger.

Un conseiller municipal cambriola la recette

Alger, 8 juin. — Dans la nuit du 27 au 28 janvier dernier, des malfaiteurs avaient pénétré par effraction dans la Recette municipale de La Calle, avaient emporté le coffre-fort contenant 22.500 francs en billets de banque et 30.000 francs en Bons de la Défense Nationale, et l'avaient défoncé sur une plage, à 500 mètres de la Recette.

L'enquête ouverte à cette époque, a abouti à l'arrestation de quatre individus, dont l'un, nommé Noto Gaetan, est conseiller municipal de La Calle, et un autre, Lauro Crescenzo, est entrepreneur de transport.

Leurs deux autres complices sont des indigènes.

Un satyre arrêté à Boulogne-sur-Mer

Boulogne-sur-Mer, 8 juin. — La police vient de mettre en état d'arrestation, le nommé Charles Maitoy, âgé de 46 ans, inculpé de viol sur une fillette de 8 ans.

Un duel au couteau

Amiens, 8 juin. — A la suite d'une discussion qui éclata dans un débit de Corbie, les nommés Edouard Miniot et L. Lespoir, originaires de la Martinique, se sont battus au couteau. L. Lespoir, âgé de 31 ans, atteint à l'abdomen, a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, puis à l'hôpital de Chaulnes, où il a succombé.

Le meurtrier a été arrêté.

Foudroyés

Amiens, 8 juin. — Au cours d'un violent orage qui s'est abattu sur la région d'Acheux et de Tourtencourt, dans l'arrondissement de Doullens, la foudre est tombée sur une meule près de laquelle s'étaient arrêtés M. Jules Vilbert, âgé de 50 ans, cultivateur et son neveu M. André Vilbert, âgé de 16 ans.

M. Jules Vilbert a été tué, son neveu a les deux bras paralysés.

La Grève générale des dockers cettois

Cette, 8 juin. — Les ouvriers en bois du Nord et sapins, en bois marrains, les charretiers adhérents aux syndicats des dockers, viennent de voter la grève générale par solidarité avec les ouvriers charbonniers du port en grève depuis le 14 Avril dernier.

Les grévistes ont parcouru cet après-midi les divers quais sans incidents.

La monnaie belge ne peut être refusée

A la suite d'une note publiée par plusieurs de nos confrères, avant les fêtes de la Renaissance, certains commerçants lillois refusent la monnaie belge et surtout la monnaie divisionnaire — les pièces de 0 fr. 50, 0 fr. 25, 0 fr. 10 et 0 fr. 05.

A la Banque de France, où nous nous sommes renseignés, on nous a confirmé qu'aucun ordre de retrait n'a été donné, et que, par conséquent, cette monnaie doit être acceptée partout dans le Nord comme auparavant, pour la valeur indiquée sur les pièces métalliques. Aucun commerçant n'a le droit de les refuser en paiement.

Les ouvriers de l'arsenal de Rennes ont décidé de reprendre le travail

Rennes, 8 juin. — Au cours d'une réunion tenue hier soir, les ouvriers de l'arsenal de Rennes ont décidé de reprendre le travail jeudi matin et d'ajourner la mise à exécution de la grève générale dont le principe avait été décidé le matin.

Deux délégués vont être envoyés à Paris pour exposer au ministre les désiderata de leurs camarades.

La situation des Soviets entre Gênes et La Haye

(M. Léon Fazaut)

Il est impossible de dire d'où viendra la solution et quelles forces joueront le grand rôle dans l'établissement d'un ordre normal en Russie.

Mais on peut affirmer que l'organisme gouvernemental va à sa ruine, que les ressources de l'Etat sont épuisées et qu'avec elles s'effondrent les assises matérielles du pouvoir. Ce manque de ressources a forcé les Soviets à réduire, non seulement les cadres des fonctionnaires des diverses administrations, mais même à ramener à 80.000 hommes le nombre des policiers de la «Tchéka». Les 40.000 tchékistes congédiés font du banditisme. Le nombre des mécontents augmente et les éléments fidèles aux Soviets paraissent de plus en plus réduits.

Les Soviets sont en somme au fond de l'impasse. Et pour en sortir, s'avère de plus en plus la nécessité pour eux de s'adapter aux théories des puissances capitalistes, puisque, décidément, ces dernières se refusent à adopter les principes communistes.

(Du « Parlement et l'Opinion ».

Le temps d'aujourd'hui

MOINS CHAUD ET ORAGEUX

Vents nord-ouest faibles et variables. Moins chaud, nuageux, brumeux à éclaircies et ondées orageuses.

SAINT MEDARD SERA-T-IL BATTU PAR SAINT BARNABE ?

C'était hier la Saint-Médard. L'auriez-vous oublié ? Vous savez depuis l'enfance que s'il peut ce jour-là, il doit pleuvoir pendant quarante jours, à moins que la Saint-Barnabé (dimanche 11 juin) ne vienne tout arranger.

Le temps orageux laisse prévoir de la pluie. Par conséquent, juin ne serait pas aussi sec qu'on le redoute.

La Reconstitution de nos Houillères

AUX MINES DE LIEVIN

Nous avons donné une note détaillée sur la reconstitution des sièges numéros 1 et 7 de cette société. Voici des renseignements complémentaires sur la reconstitution de l'ensemble des installations de Liévin.

Travaux du jour. — Le déblaiement est terminé, sauf pour quelques parties peu importantes des carreaux et pour le siège du n. 6.

Aux sièges, les fosses 1 bis, 3 bis, 4, 5 et 6 ont reçu chacune, au cours de l'exercice dernier, une installation complète de dénoyage. Les fosses 1, 2, 3, 4 bis, 5 bis et 6 bis, sont pourvues chacune d'un chevalement en bois et d'un treuil d'extraction de 490 HP.

Huit compresseurs ont été installés, seize autres sont commandés et seront montés en grande partie au cours de 1922.

L'aérage est assuré au puits n. 2 par un ventilateur de 20 mc. et dans les autres puits par de petits ventilateurs provisoires. Les ventilateurs définitifs sont commandés au nombre de 10, et seront installés au cours de 1922.

Le siège n. 2 est pourvu d'un triage provisoire. Un autre est en construction au n. 4. L'ancien triage du n. 5 a été démonté pour être réparé. On est sur le point de passer commande de 4 triages définitifs pouvant passer 150 tonnes à l'heure et qui seront installés aux sièges 1, 3, 4 et 7.

La construction des installations définitives des sièges sera poussée avec vigueur au cours de 1922. Les puits 1 bis, 3 bis, 4, 5 et 7, qui seront les premiers équipés, assureront pendant quelques années le service de l'extraction avec les six autres actuellement pourvus d'installations provisoires et dont l'aménagement définitif est différé.

Travaux du fond. — Depuis mai 1921, le niveau de l'eau dans les puits de Liévin a été constamment d'environ 15 mètres plus bas que dans ceux de Lens avec lesquels ils communiquent. Au fur et à mesure de la baisse des eaux, les puits ont été déblayés et réparés. Ce travail a été particulièrement important dans la fosse 6 bis, où l'on a rencontré une chambre d'éboulement de 40 mètres de hauteur et s'étendant jusqu'à 18 mètres du puits. La réparation des accrochages et des anciennes galeries a été commencée, ainsi que la préparation de quartiers d'exploitation.

Services généraux. — Le gros œuvre des bureaux centraux est terminé et ces bureaux seront aménagés et utilisés très prochainement. Les magasins centraux sont terminés et en service. Les bâtiments des ateliers centraux sont terminés et l'installation du matériel presque achevée. Le dépôt des locomotives est achevé et en service. Au rivage, le bassin est nettoyé et les quais sont reconstruits. Les trémies seront réparées à la fin de 1922.

Les bâtiments en béton armé de la centrale électrique, prévus pour 30.000 kwa, sont en cours de construction et seront terminés en août prochain. Quant au matériel commandé pour une première étape de 15.000 kwa, il est prêt à en être livré et monté. Sur un total d'environ 45 kilomètres de câbles souterrains, haute tension prévue, 24 kil. 5 sont posés.

Cités ouvrières. — Sur 1.996 logements prévus, 1,296 sont terminés, 586 sont couverts et pour 104 autres les gros travaux sont achevés. Un important programme est en cours pour 1922.

Matériaux de construction. — Leur fabrication ou leur extraction a été intensifiée. L'usine à agglomérés a produit 3.447 mc. de pierres diverses et 703.400 moellons équivalent à plus de six millions de briques. Dans les diverses briqueteries, il a été cuit enbiron 70 millions de briques et un nouveau four est installé cette année. Les six fours à chaux ont produit 94.373 hectolitres de chaux.

LILLE

C'était hier la Saint-Médard

ET IL A PLU

Il a plu hier, et c'était la Saint-Médard!...

On connaît le dicton populaire : s'il pleut ce jour-là, l'eau ne cessera point de tomber pendant les quarante jours qui suivront...., à moins que Saint Barnabé, dont c'est la fête quelques jours plus tard, n'y vienne mettre bon ordre...

Un peu de « flotte », cependant, serait la bienvenue, surtout de ceux qui possèdent des jardins potagers. Elle amènerait certainement la baisse du prix des légumes, imposé par certains maraîchers qui vont parfois un peu fort.

Attendons les événements.

CHEZ LES POMPIERS DU NORD

L'ASSEMBLEE GENERALE DE 1922

Cette assemblée générale se tiendra le dimanche 11 juin, sous la présidence de M. Naudin, préfet du Nord. En voici le programme de la journée :

A 10 heures, à l'Hôtel de Ville, rue de la Monnaie, 39, réception par l'administration municipale; à 10 heures 45, caserne Malhus manœuvres par le bataillon des sapeurs-pompiers de Lille; à 11 heures 30, salle du Conservatoire, rue de la Monnaie, réunion du conseil d'administration de l'Union; à 11 heures 45, salle du Conservatoire, assemblée générale de l'Union; ordre du jour : 1. ouverture de la séance par le préfet du Nord; 2. allocution du président de l'Union; 3. rapport du secrétaire général 4. rapport du trésorier; 5. renouvellement du conseil, série A. (Le président, le trésorier, le secrétaire, le vice-trésorier du Pas-de-Calais, les vice-présidents et délégués des arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Lille, Arras, Béthune et Boulogne-sur-Mer).

A 1 h. 15 précise, banquet à l'Hôtel de Strasbourg, Grand'Place.

A 4 heures, square Ruault, expériences par des fabricants d'extincteurs.

La station thermale la plus renommée de France et même du monde entier — nous avons nommé Vichy — réduit, la prochaine saison, le tarif de ses hôtels, afin de favoriser à tous l'accession de ses sources curatives. 3.-3347

La taxe sur le chiffre d'affaires

UN CONTROLE SERIEUX CHEZ LES BOUCHERS

Il nous revient que depuis quelques jours, un contrôleur attaché au service de la taxe sur le chiffre d'affaires, rend visite à des bouchers chez qui il procède à une vérification très sérieuse des livres de vente et d'achat.

D'après les on-dit, plusieurs d'entre ces messieurs, qui ne se trouvaient pas en règle avec la nouvelle loi, se sont vus infliger des amendes allant jusque 8.000 francs.

Les remerciements de l'adjoint aux fêtes

On nous communique :

M. G. Moithy, adjoint au maire, délégué aux fêtes, remercie bien vivement et bien sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès des fêtes de la Renaissance et spécialement tous les commissaires qui se sont dépensés sans compter dans la préparation et l'organisation des festivités.

A tous ceux qui ont apporté leur part de collaboration, aux Belges dont le concours fut si précieux, à la Presse qui fournit la plus large publicité, à tous il exprime toute sa reconnaissance.

Il croit devoir remercier spécialement tout le personnel de la police qui sut se montrer à hauteur d'une tâche très ardue.

Il se plaît à constater que la population lilloise, dans son ensemble, a réservé un accueil chaleureux à nos visiteurs et a su apprécier la somme des efforts dévoués et désintéressés que représentent de pareilles festivités rapportant un appoint considérable au commerce local et un profit moral non moins grand à la cité.

Il est heureux de voir le but visé et poursuivi par lui dans l'organisation des fêtes, depuis 1920, apparaître maintenant plus accessible; il espère que peut-être dans un avenir prochain, tous les Lillois s'étant dégagés et affranchis des mesquines préoccupations de politique et de personnes, concourront tous d'un même cœur aux succès toujours plus grands des fêtes de Lille, pour le plus grand bien et la meilleure renommée de notre ville et qu'ainsi ses successeurs connaîtront la joie d'organiser des fêtes dans des conditions plus favorables.

L'horloge de la Grande Place

On nous informe que cette horloge qui, depuis quelque temps déroge, subira un arrêt de quelques jours. Ceci afin qu'il soit permis de réparer deux pignons dont les engrenages détériorés ne fonctionnaient plus normalement.

DES ESSAIS D'EXTINCTION D'INCENDIE VONT AVOIR LIEU

La Municipalité a profité de la réunion des délégations de sapeurs-pompiers du Département du Nord pour faire procéder à des essais publics d'extinction d'incendie.

Ces essais très complets (manœuvre des divers appareils et auto-pompes) auront lieu à 16 heures, square Ruault, dimanche prochain 11 juin courant.

La fusion des tramways

Paris, 8 juin. — Est approuvée la convention intervenue le 5 mai 1922 entre le préfet du Nord, au nom du département, les maires de Roubaix, Tourcoing et Armentières, au nom de ces villes, d'une part, et la Société Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing et la Compagnie des Tramways d'Armentières, d'autre part, en vue de la fusion entre les mains de la Société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, jusqu'au 31 décembre 1925, des réseaux concédés ou rétrocédés aux deux Compagnies susmentionnées.

CHAPITRE DES VOLS

EN FLAGRANT DELIT

M. Fernand Yax, 42 ans, originaire de Roubaix, sans profession, a été surpris, hier matin, vers 11 heures, en flagrant délit de vol. Yax avait tenté de s'emparer d'un colis d'une valeur de 90 fr. 65, qui se trouvait sur la voiture de M. Cavier, messager, 1, rue d'Amiens. Le voleur, qui paraît, au surplus, se trouver en état de vagabondage, a été déféré au parquet.

NOS MORTS D'ORIENT

M. A. Barbaut nous prie d'insérer la lettre qu'il reçoit de M. l'Intendant Militaire Bezombes au sujet du retour des corps inhumés dans les Balkans.

M. le Président,

J'ai l'honneur de vous donner ci-après le programme des travaux que nous effectuons actuellement.

Ils s'achèvent en Roumanie. Ils vont commencer incessamment en Bulgarie, dès qu'y seront parvenus les cercueils du Type dont la Bulgarie a exigé l'emploi. Les opérations actuelles sur la ligne Nisch-Guevegueli sont terminées, elles vont commencer dans la région Itéa-Chira-Pirée, Iles voisines du Pirée : Navarin, Patras, Argos, Toli, Corfou ; ce secteur sera vraisemblablement terminé pour le 15 juin, date à laquelle on commencera les opérations dans la région Constantinople-Dardanelles, Moudros, Ténédros, Mètelin.

Dans les premiers jours de juin, le capitaine de Lavigerie, en rentrant à Salonique, transportera le siège de la Mission à Monastir, région dans laquelle les travaux de regroupement sont à effectuer et simultanément, on opèrera les travaux de restitution des corps inhumés en Albanie. A ce moment, les exhumations en vue de restitution dans les pays balkaniques seront terminées, il n'y aura plus que quelques corps à rapatrier. En ce qui concerne les opérations aux Dardanelles, j'ai télégraphié à Salonique l'ordre que M. Durbec y représentera la Fédération Nationale des Poilus d'Orient en même temps qu'un autre délégué que j'expédie à Paris.

Veuillez agréer, etc...

BEZOMBES.

Les familles qui ont des leurs tombés aux Dardanelles sont priées d'envoyer le nom de la victime, l'unité à laquelle elle appartenait ainsi que l'endroit où elle est présumée être enterrée, et dire également si la demande de rapatriement a été effectuée dans les délais voulus.

La Fédération possède une liste de 2.000 noms qu'il n'est pas possible de communiquer entièrement. C'est pourquoi elle invite les familles à adresser les demandes de renseignements au siège social. (Prière joindre deux timbres à 0.25).

Nos députés et la réponse allemande

La réponse allemande est restée incertaine jusqu'au dernier moment, et l'éventualité d'un recours aux grands moyens a « donné chaud » à quelques parlementaires. Mais certains membres de la Commission d'Hygiène leur ont judicieusement recommandé, pour se rafraîchir, un Dubonnet pris très frais ou étendu d'eau gazeuse. 3306

AMICALE GAMBETTA-FABRICY

Avant de clore définitivement la liste de ses morts glorieux, en vue de l'inauguration de la plaque commémorative qui sera posée dans la cour de l'école le 9 juillet prochain, la commission fait un dernier appel aux parents qui auraient un des leurs tombés au champ d'honneur et qui avaient omis d'envoyer les noms et renseignements à M. Bonnet, directeur de l'école Michelet ou à M. Cacan, président, rue Neuve, 20. Elle prie aussi tous les anciens élèves qui n'auraient pas encore fait parvenir leur souscription de le faire au plus tôt, afin que l'honneur à rendre aux chers disparus, ne soit pas moindre que leur glorieux sacrifice.

Courses de Lille du 11 Juin

Les Courses commenceront à 14 h. précises.

PRIX VAUBAN. — Au trot monté ou attelé. — 3.000 fr. 13 engagements.

PRIX DU CHEMIN VERT. — Mixte (Haks et Hanters). Gentleman Riders (plat). 17 engagements. 3.000 fr.

PRIX DE LA MARNE. — Steeple-chase militaire. — 3e série sous-officiers). — 8 engagements. 600 fr.

PRIX DE LA SOCIETE DE SPORT DE FRANCE. — Haks et Hanters (Gentlemen Riders). — Steeple-chase. 3.000 fr. 9 engagements.

PRIX DU CONSEIL GENERAL. — Trot monté. 3.000 fr. 10 engagements.

Comme du beurre !...
MARGARINE ASTRA

PETITES NOUVELLES

UN PORTEFEUILLE DISPARAIT. — M. Manuel de Poste, terrassier, rue du Sabot, travaillait au démantèlement des fortifications de la porte de Canteleu, a constaté la disparition de son portefeuille contenant 50 francs et divers papiers. Il ne peut dire s'il y a vol ou perte. Néanmoins, la police a été avisée.

LA SUIE FLAMBE. — Un feu de cheminée qui n'a occasionné aucun dégât, 96, rue Saint-Sauveur, vers midi. Contravention a été rédigée pour défaut de ramonage.

ACCROCHAGE. — Le charretier Louis Debuf, demeurant rue du Quai, 116, à La Madeleine, passant avec son attelage, rue du Long-Pot, en face le numéro 200, a accroché et fortement endommagé le pare-soleil de l'épicerie Lallemand.

DES CHAUSSURES PAS CHERES. — Sous ce titre, nous avons dit qu'une information était menée contre les sieurs Georges Bagrand, 30 ans, demeurant 50, rue de Poids ; Edouard Bertin, 32 ans, place Saint-André et Richard Schommacker, 16 ans, domicilié à La Madeleine, pour vol et complicité de vol, de trois paires de chaussures au magasin militaire de la rue du Magasin.

Or, seule, la culpabilité de Bertin a été retenue. Celui-ci a d'ailleurs été condamné par défaut à un mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel.

AVIS & COMMUNICATIONS

ECOLE PRATIQUE COLONIALE DU HAVRE. — L'Ecole Coloniale du Havre dont l'enseignement est entièrement gratuit, s'ouvrira ses portes le 1er octobre prochain. Pour tous renseignements, écrire au maire ou au directeur de l'Ecole.

ETAT CIVIL

Naissances. — Desbonnet Léon, rue d'Avesnes, 48 — Verburgt Berthe, rue Bohin, 37. — Pottard Lucien, rue Saint-Gabriel, 17. — Llevens Pierre, rue Gauthier-de-Châtillon, 15. — Lefebvre Jean, rue de Trévise, 35. — Valcke Alphonse, rue Pierre-Legrand, 118.

Décès. — Lecauche Marthe, 44 ans, épouse Henri Phillippe, rue Képler, 6 bis. — Van Eenaeme Gustave, 54 ans, veuf Marie Braet, rue Juliers, 49 bis. — Boullenger Maria, 88 ans, veuve Charles Récopé, rue des Vicaires, 16. — Chérigie Emile, 52 ans, veuf Hortense Jullien, rue Solférino, 299. — Diemaver Joséphine, 78 ans, avenue Lilas, 3 bis. — Willemain Ignace, 67 ans, époux Eugénieux Wanchet, rue d'Angleterre, 57.

FUNERAILLES

Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Monsieur René-Auguste LANSELLE,
Négociant en bois,

mort pour la France, le 11 août 1915, à Vulpen (Belgique), à l'âge de 30 ans. Lesquelles funérailles auront lieu le dimanche 11 juin 1922, à 9 heures.

Réunion à la Caserne Malus, à 8 h. 3/4, de la part de la famille.

Vous êtes priés d'assister aux funérailles de *Monsieur Cyrille-Camille* **VERNIER**, soldat au 16e Bataillon de Chasseurs à pied, Croix de guerre, Médaille Militaire, tombé au champ d'honneur à La Harazée (Marne), le 19 juin 1915, à l'âge de vingt-huit ans, lesquels auront lieu le DIMANCHE 11 JUIN 1922, à 9 heures, à la Caserne Malus.

L'assemblée à la Caserne Malus, à huit heures quarante-cinq.

De la part de son frère, de ses sœurs et de toute la famille. 8546.

Vous êtes priés d'assister aux Funérailles de Monsieur **Albert-Léon BARATTE**, soldat au 216e R. I., Croix de Guerre avec citation et Médaille Militaire, membre de l'Amicale Dupleix, mort pour la France, le 1er août 1917, à l'âge de vingt ans, lesquelles Funérailles auront lieu le DIMANCHE 11 JUIN 1922, à 9 heures.

Réunion à la Caserne Malus, à 8 h. 3/4. 13.782.

Vous êtes priés d'assister aux Funérailles de Monsieur **Louis-Henri LIÉBAIT**, Décoré de la Médaille Militaire, décédé à Fleury-Meudon, le 10 février 1918, à l'âge de 42 ans, lesquelles Funérailles auront lieu le DIMANCHE 11 JUIN 1922, à 9 heures.

Réunion à la Caserne Malus, à 8 h. 3/4. 13.781.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

AUTO ET CYCLISTE

Hier, à 11 heures 45, le cycliste Meurisse Clotaire, 17 ans, apprenti menuisier, demeurant à Annappes, 25, rue de Lille, passait à bicyclette rue Sadi-Carnot, à hauteur de la rue de la Liberté, suivi par une automobile conduite par M. Deregnaucourt François, 34 ans, cultivateur, à Bersée (Nord), et portant le numéro 5540-D.

Arrivé près du terminus des lignes G et T, M. Deregnaucourt croisa une automobile venant en sens inverse, en tenant la gauche de la route; comme un tramway stationnait au milieu de la chaussée et que son volant de direction était à gauche, le chauffeur aperçut trop tard le cycliste, qui, jusqu'alors avait été masqué à sa vue par l'autre automobile. Quoique M. Deregnaucourt eut actionné ses freins, l'arrêt ne put se produire en temps voulu, la voiture renversa le cycliste et la roue gauche lui passa sur le corps.

Le jeune Meurisse fut relevé aussitôt par M. Deregnaucourt, aidé des témoins de l'accident. Il se plaint de douleurs à l'épaule, au coude, au genou et dans la région temporale gauche et porte des plaies contuses à la face.

M. Deregnaucourt le reconduisit à son domicile, dans sa voiture.

M. Hornez, commissaire de police, a ouvert une enquête.

FACHES-THUMESNIL

RETOUR DE CORPS DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Les corps des militaires dont les noms suivent ont été ramenés à Faches-Thumesnil, mercredi 7 juin, pour y recevoir la sépulture définitive : Darras André, caporal, 71e R. I., Leroy Cyrille, 1er R.A.P.; Delecourt J.-B., 3e R. G.

Les funérailles de Delecourt J.-B. auront lieu le dimanche 11 juin prochain, réunion rue Carnot, à 11 heures. Celles de Darras André, le même jour, réunion à l'école des garçons, place Victor-Hugo, à 11 heures 15.

Les funérailles de Leroy Cyrille se feront dans l'après-midi; réunion rue Kléber, cour Delval, à Faches, à 3 heures 45.

OBJET TROUVE. — Un bracelet-montre en argent a été trouvé à Thumesnil. Le propriétaire peut le réclamer, 15, rue des Ecoles.

FEUILLETON DU 10 JUIN. — N° 22

SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

— Bien sûr que je le sais, on me le répète assez !

— Le plus malin des malins ne te donnera pas plus de vingt-sept ans, bien que tu en aies trente-trois sonnés !

D'un geste sec, elle interrompit le fâcheux.

— Quelle rage de toujours parler la bouche ouverte.

Est-ce que je te demande ton âge ! Allons, lis, maintenant, je ne te retiens pas.

— On s'en va, douce créature, on s'en va !

Tu es plutôt crin en ce brumeux jour de février :

— Que veux-tu, je m'harmonise avec la saison ! maussade et brumeuse comme elle.

Je reverrai-je avant... la petite fête ?

— Cela dépend ! dans le monde si tu sors, nous nous rencontrerons toujours, mais ici peut-être pas.

Je vais mettre les bouchées doubles, tu comprends, afin d'en avoir terminé le plus tôt possible.

— C'est cela oui, que je retrouve ma présence d'esprit, mon calme.

Avec quelle joie je les anéantirai ces fameux documents, je ne serai tranquille tout à fait qu'en voyant leur poussière.

Il sera temps alors de songer à Richard de Monestrange, dit Joseph.

— Hum ! ma chère ! Joseph pas tant que cela en somme !

S'il t'a laissé son manteau entre les mains, ce n'est... qu'après et parce qu'il a vu clair dans ton petit jeu...

— Tant pis pour sa perspicacité, articula Mme de Rochester en pinçant ses belles lèvres.

Aveugle complaisant, j'eusse tiré de lui en douceur ce que je voulais, c'est-à-dire ce que tu vas me ravoir par force et nous nous serions quittés bons amis, et je l'aurais mis dans le sac aux oubliettes, où il y a déjà pas mal de monde... car il me paraissait trop insignifiant pour que j'eusse même la pensée de lui faire un peu de mal, mais il s'est rebiffé...

— Oh ! Marianna ! de l'argot ! protesta le banquier en souriant.

— Bah ! personne ne nous écoute, on peut bien une petite fois s'abandonner.

Donc, il s'est rebiffé, ce jeune crétin, il m'a fait un affront sanglant ; ça vois-tu, je ne le lui pardonnerai jamais, et tu auras beau me prêcher l'oubli, la mansuétude, tout le bataclan sentimental que tu traînes après toi, je ne t'écouterai pas.

Si tu veux m'aider pour l'embêter bien fort, oh, mais là, le torturer, je t'en serai infiniment obligée, sinon j'agirai seule, et je ne m'en tirerai pas plus mal.

— Tu es folle, ma chère, ces idées fixes tournent à la monomanie. Ce que nous entreprenons, c'est de bonne guerre, j'en conviens ; quant au reste, pfit ! ce que je laisserais ça de côté, à ta place !

— Oui, je connais la rengaine, cesse de me la replacer.

Tout ce que tu dis et rien ! voilà le cas que j'en fais !

Et d'un geste, la comtesse appuyait ses affirmations.

D'un geste et d'un regard si expressément énergiques qu'Alvarez haussa les épaules.

— Tu es folle ! je te le répète, grommela-t-il.

Tu as bien d'autres chats à fouetter que de passer ton temps, les dents grincées, les yeux mauvais, à ruminer des idées vengeresses.

Une jolie femme comme tu l'es se doit au monde, à ses admirateurs... Pense à tes bijoux, à tes toilettes... organise des réceptions sensationnelles, c'est là ton rôle...

— Bon ! bon ! permets-moi de faire de tes conseils l'usage que je voudrai !

— Pauvre bougre ! songea tout haut le banquier, en voilà un qui aura fait une fichue opération le jour où il t'a été présenté !

Lui qui ne demande que la paix, la tranquillité, avec une enragée de ton espèce il sera bien servi, oui ! parlons-en !

— C'est sa faute... je suis de celles qui ne pardonnent pas un affront !

S'il s'était conduit ainsi qu'un galant homme doit le faire, nous ne serions point aujourd'hui à couteaux tirés.

Je l'ai averti du reste... toutes les fois qu'il aura un désagrément quelconque : « C'est un souvenir de Mme de Rochester », pourra-t-il se dire !

— Hé ! là ! hé ! ma sœur. Mais alors, quand ! tu seras aussitôt brûlée ?

Elle rit, montrant dans ce rire toutes ses dents nacrées.

— Nenni ! Adalbert, puisque tu prendras la précaution de... ce que tu sais...

Il ne s'agit entre Richard et moi que d'un autre genre d'embêlements... de ceux qui font hurler, de ceux où le cœur saigne, où l'on maudit la vie ; de ces chagrins qui vous poussent un homme tout droit vers la folie.

Alvarez regarda la comtesse avec un mélange de crainte et d'admiration.

— Est-celle mauvaise cette petite peste-là, fit-il.

Enfin, pour l'être agréable, on causera de ça plus tard, mais combien il vaudrait mieux rester tranquille ! combien il serait plus chic de laisser ce garçon filer en paix le parfait amour avec sa fiancée !

— Hein ? quoi ? que baragouines-tu entre tes dents ? fit Marianna, ses mains brusquement crispé à aux manches du banquier.

— Qu'est-ce que tu faisais quand je suis entré ?

Tu lisais les journaux, n'est-ce pas ?

— Oui.. quel rapport ?

— Quel rapport ? Eh bien ! tu ne les lis guère attentivement, ma bonne amie, sans quoi tu aurais vu l'annonce des fiançailles du jeune Richard de Monestrange, fils de l'armateur bien connu, avec Mlle Marie-Thérèse Duquesne.

Elle eut un ricanement satisfait.

— Ah ! Ah ! il se marie ! bon on rira.

Non je n'avais pas lu ! Ces petites machines-là font généralement suite aux échos mondains et je les passe. Merci du renseignement, Adalbert, grand merci !

Ils échangèrent un cordial « shake-and », puis le banquier se retira.

— J'ai peut-être mal fait de lui apprendre la chose, se dit-il en remontant dans le coupé.

Bah ! de toutes manières, elle l'eût apprise, car elle tient le bonhomme à l'œil.

Très paisible, très calme, Marianna se fit habiller pour sortir, car, après le déjeuner, en compagnie d'une de ses meilleures amies, elle devait aller au Bois, où se donnait une grande fête de patinage, et, par miracle, il ne dégelait pas.

Au moment où Antoinette achevait de fixer sur ses cheveux une ravissante toque de chinchilla agrémentée d'une touffe de violettes et d'un brin de gui, on frappa à la porte du cabinet de toilette.

La femme de chambre courut s'informer, tandis que la comtesse agrafait son étole de chinchilla et se regardait complaisamment dans sa grande psyché.

Elle était charmante sous cette fourrure argentée, si jeune, si rose, les yeux si brillants, les cheveux si gracieusement enroulés autour de sa tête fine, qu'elle paraissait à peine vingt-cinq ans.

— Madame, revint dire la camériste, qui semblait au comble de l'étonnement, c'est Ernest qui désirait avertir madame.

M. le comte est arrivé et il veut parler à madame la comtesse.

— Mon mari ! s'exclama, stupéfaite, la jeune femme, il est ici, sans me prévenir !...

Ah bien ! en voilà une surprise ! Et où m'attend-il ?

— Au rez-de-chaussée, dans le petit salon vert.

Une seconde, Marianna délibéra avec elle-même pour savoir si elle retirerait son chapeau et sa fourrure ; mais elle se décida finalement pour la négative, pressentant que les épanchements de son seigneur et maître ne seraient guère longs et ne l'empêcheraient nullement d'aller où elle avait projeté.

Elle descendit donc de son allure majestueuse le large escalier ; puis, traversant plusieurs salons en enfilade, atteignit une petite pièce qui leur faisait suite, une sorte de « buen retiro » intime, meublé dans le goût du dix-huitième siècle de panneaux laqués, de trumeaux peints, reproductions de vieilles toiles dues à Boucher, à Watteau, aux murs tendus de pékin vert pâle, aux sièges et fauteuils de bois laqué et de canne, garnis de coussins de la même étoffe réséda.

Les hautes portes cintrées, dont les carreaux de glace reflétaient multiplement la pièce, l'ensemble de l'ameublement, jusqu'aux coussins de pied, donnaient à ce charmant salon une allure vieillote et rococo du plus gracieux effet.

Ayant savamment composé sa physionomie, la comtesse poussa lentement le vantail d'une porte et demeura quelques secondes immobile dans l'encadrement, afin que pût mieux l'admirer celui qui était son légitime propriétaire de par la loi et l'Eglise. Ce singulier personnage, qui attendait, accoudé sur un clavecin orné de délicates peintures, ne fit point un mouvement, point un geste à la vue de Marianna.

Il était grand, mince, pâle et brun, quelques fils argentés parsemaient sa chevelure et sa moustache.

Une expression d'ind